

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris – le 13 septembre 2011



« Rue Tom et Lila » : 16 films pour apprendre aux enfants à bien aborder la rue

Selon une enquête réalisée par les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention*, **4 enfants sur 10** doivent traverser un passage piéton non protégé et **un tiers** un carrefour important sur le chemin de l'école. C'est parce que ce trajet comporte des dangers que les parents et les enseignants doivent apprendre aux enfants, dès leur plus jeune âge, à se déplacer dans la rue en toute sécurité.

Afin de les y aider, **les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention** lancent, à l'occasion de la rentrée scolaire, une série de 16 films d'animation intitulée « **Rue Tom et Lila** » et destinée aux enfants de 6 à 10 ans. A la fois ludiques et pédagogiques, ces films courts (1 minute) sont diffusés sur la chaîne de télévision Gulli jusqu'au 9 octobre, ainsi que sur les sites des partenaires www.preventionroutiere.asso.fr et www.assureurs-prevention.fr. Une campagne nationale de sensibilisation dans les écoles est organisée le 13 septembre dans près de 70 départements.

Une enquête pour mieux connaître le trajet vers l'école...

Les distances domicile/école et les temps de parcours associés sont courts : 84% des enfants de 5 à 10 ans mettent 10 minutes maximum pour rejoindre leur école.

Les modes de transport les plus fréquemment utilisés pour le trajet domicile /école sont la voiture pour 73% des foyers et la marche à pied pour 63% d'entre eux. Le choix de la voiture se justifie avant tout par des raisons de praticité (principalement parce que la personne qui emmène l'enfant à l'école doit effectuer un autre déplacement après).

80% des enfants sont systématiquement accompagnés par un adulte pour aller à l'école et deux tiers des parents avouent ne pas être prêts à les laisser s'y rendre seuls avant la fin du primaire, voire l'entrée au collège. Les raisons invoquées sont la difficulté du parcours (44%) et la peur de l'accident ou de l'agression (respectivement 26% et 20%).

Interrogés sur le choix de l'itinéraire, les parents avouent privilégier le trajet le plus court (pour 73% d'entre eux) et le plus pratique (69%) sans toutefois négliger la sécurité (62%).

... et identifier les aménagements spécifiques aux abords des écoles

Du côté de l'aménagement autour des écoles, un effort semble avoir été fait par les collectivités territoriales. 1/3 des parents interrogés déclarent que l'école de leur enfant se trouve dans une zone uniquement piétonne. Les abords des autres sont ouverts à la circulation, mais parmi ces dernières, 17% ferment la circulation aux heures d'entrée et de sortie d'école. Une attention particulière a également été portée sur la vitesse, puisque celle-ci est limitée à 30 km/h à proximité d'une école sur deux, et sur la sécurisation des passages piétons situés devant les écoles (un sur deux est protégé par un adulte).

Autres enseignements de cette enquête : 74% des écoles sont indiquées par des panneaux signalant la présence d'enfants aux conducteurs, 62% disposent de places de stationnement pour les parents, 58% sont équipées de barrière pour éviter que les enfants aillent sur la route et 46% bénéficient d'aménagements pour réduire la vitesse (dos d'âne, chicanes, etc...).

Finalement, interrogés sur le niveau global de sécurité aux abords des écoles, plus des deux tiers des parents se déclarent au moins « assez satisfaits », 20% d'entre eux étant même « très satisfaits ». A noter cependant que l'insatisfaction est plus forte lorsque la limite de vitesse à proximité de l'école est de 50 km/h au lieu de 30 (+12 points) ou lorsqu'il n'y a pas d'équipement visant à faire ralentir les véhicules (+15 points).

Toutefois, des inquiétudes demeurent, notamment sur les vitesses excessives pratiquées par « les autres usagers » (pour 51% des parents) et les comportements des enfants eux-mêmes (35%) qui « traversent en courant, ne font pas attention à la circulation, chahutent et jouent sur la chaussée ».



Avec Tom et Lila, les enfants découvrent la rue et ses pièges !

Il est essentiel d'apprendre aux enfants les bons comportements à adopter dans la rue. C'est l'objectif de la série « Rue Tom et Lila ». Elle met en scène Tom, 6 ans, souvent dissipé, et Lila, sa sœur de 9 ans, plus mature, lui montrant les bonnes pratiques au travers de 16 saynètes de la vie quotidienne dans la rue.

Avec ces deux compagnons de route, les enfants découvrent les pièges de la rue, comprennent le fonctionnement des feux tricolores, apprennent à circuler sur le trottoir, à traverser une rue, un carrefour ou un giratoire... Ils sont également incités à s'interroger sur la signification des panneaux (couleurs, formes...) ou à écouter les bruits de la rue. « *La transmission des*

bons gestes et des bonnes informations aux populations les plus jeunes constitue l'un des axes forts de notre politique d'éducation routière » explique Stéphane Pénet, directeur Assureurs Prévention.

Un DVD pédagogique pour prolonger la sensibilisation en classe !

L'enquête révèle également que 56% des enfants ont été sensibilisés à la prévention routière en classe. « *Insuffisant !* », juge Bernard Pottier, président de l'association Prévention Routière. « *Notre objectif, c'est que chaque enfant reçoive une heure par mois d'éducation routière, de la maternelle au lycée* ».

Afin d'aider les enseignants à animer des séances d'éducation routière en classe, un DVD pédagogique a été conçu à partir de « Rue Tom et Lila ». Il est remis gratuitement aux enseignants qui en font la demande aux comités départementaux de l'association.

Et pour faire connaître leur démarche, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention organisent une opération nationale de sensibilisation devant les écoles le 13 septembre 2011, grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association Prévention Routière qui offriront 100 000 exemplaires du CD Rom « Rue Tom et Lila » (contenant les 16 films) aux élèves de primaire dans près de 70 départements.

Les résultats de l'étude sont disponibles sur simple demande auprès du service de presse

* Enquête menée par OTO Research avec le concours d'Ariane Etudes, pour les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention, administrée par téléphone du 23 mai au 3 juin, auprès d'un échantillon de 1004 parents d'enfants âgés de 5 à 10 ans.

Contacts presse

Association Prévention Routière

Sophy Sainten Bourguignon
Tél. : 01 44 15 27 79/06 38 83 11 25
s.sainten@preventionroutiere.asso.fr

Assureurs Prévention

Benoît Danton
Tél. : 01 42 47 93 80/06 48 24 77 81
b.danton@ffsa.fr

Sommaire

Communiqué de presse	1-2
Fiche technique	4
Conseils pour aller à l'école à pied / A quel âge peut-on aller à l'école seul	5-6
Attention à la surprotection	7
L'éducation de l'enfant piéton : une priorité pour les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention	8
Les partenaires	
A propos de l'Association Prévention Routière	9
A propos d'Assureurs Prévention	10

Fiche technique du programme court « Rue Tom et Lila »

Nom de la campagne	Rue Tom et Lila
Descriptif de la campagne	16 programmes court d'une minute chacun, à la fois ludiques et pédagogiques, pour apprendre aux enfants à devenir des piétons autonomes.
Annonces	Association Prévention Routière / Assureurs Prévention
Responsables Annonces	Johanne Mathat, responsable communication de l'association Prévention Routière Benoît Danton et Ludivine Daniel, direction de la communication Assureurs Prévention
Agence et Producteur	Entre nous soit dit
Responsable Agence	Benoît Dutartre
Réalisateur	Grégory Le Moigne
Scénariste	Bernard-Pierre Molin
Direction Artistique	François Hardy
Illustration Tom & Lila	Sébastien Messerschmidt
Animation 3D	Vincent Tanguy
Thèmes des 16 mini films	Aller à l'école en voiture, Ceinture et siège auto, Choisir son lieu de traversée, Circuler sur le trottoir, Comprendre la signalisation tricolore, Ecouter les bruits de la ville, Etre vu la nuit, La forme et la couleur des panneaux, Les nouveaux aménagements, Marcher sur la chaussée, Traverser aux intersections avec feux tricolores, Traverser aux intersections sans feux tricolore, Traverser la chaussée en section courante, Traverser un giratoire, Trotinettes et rollers, Voir et être vu
Diffusion	Sur la chaîne de télévision Gulli du 29 août au 9 octobre 2011, tous les jours de la semaine, 3 fois/ jour et sur <i>Gulli.fr</i> , <i>preventionroutiere.asso.fr</i> et <i>assureurs-prevention.fr</i>

Conseils pour aller à l'école à pied

Les parents ont un rôle prépondérant à jouer dans l'éducation routière de leur enfant puisque se sont eux qui vont l'accompagner dans ses déplacements. Le trajet vers l'école doit donc être l'occasion de sensibiliser l'enfant à son environnement, lui montrer les comportements les plus sûrs et le mettre sur la voie de l'autonomie.

- ✦ **Partez suffisamment à l'avance pour ne pas avoir à vous presser.** La peur d'être en retard peut générer chez l'enfant des angoisses qui vont lui faire adopter des comportements imprévisibles : lâcher brusquement la main de l'adulte, se mettre à courir subitement, traverser sans regarder...
- ✦ Lorsque l'enfant est tout petit, mettez en place deux règles simples :
 - ✦ *donner la main en toutes circonstances (si vous oubliez, il doit la réclamer) ;*
 - ✦ *marcher du côté des maisons, jamais au bord du trottoir.*

Expliquez-lui pourquoi il faut respecter ces règles et assurez-vous qu'il a bien compris.

- ✦ **Montrez-lui sur le trajet les endroits qui, même en marchant sur le trottoir, peuvent présenter un danger :** les sorties et entrées de garage, les parkings, d'une manière générale tous les endroits où des véhicules peuvent couper le trottoir.
- ✦ Au fil des mois et des saisons, faites-lui découvrir que certains dangers vont apparaître dans l'année : nuit, mauvaise visibilité, pluie, chaussée glissante, neige, feuilles mortes...
- ✦ **Profitez d'une rue calme pour lui apprendre à traverser la rue :**
 - ✦ *Choisir un endroit où l'on voit bien les véhicules arriver de loin des deux côtés et où l'on est bien vu par les conducteurs de ces véhicules.*
 - ✦ *S'arrêter avant la bordure du trottoir, pas trop près de la chaussée.*
 - ✦ *Regarder d'abord à gauche (c'est de ce côté qu'arrivent d'abord les voitures) en tournant la tête, puis à droite et encore à gauche.*
 - ✦ *Ne traverser que si les voitures sont très loin (expliquez-lui concrètement les notions « loin » et « près ») ou si elles sont bien arrêtées (important si la circulation est réglée par des feux tricolores avec un petit bonhomme vert pour les piétons).*
 - ✦ *Traverser sans courir (risque de chute) et sans revenir en arrière pour ne pas surprendre les automobilistes qui ne s'attendent jamais à voir un piéton reculer.*
- ✦ Parfois la traversée de la chaussée va être compliquée par des voitures en stationnement. Montrez-lui que pour bien voir et être vu des automobilistes, il faut descendre sur la chaussée et s'avancer jusqu'à la limite des voitures en stationnement.
- ✦ Profitez des événements particuliers tels que des travaux sur le trottoir ou des véhicules en stationnement sur le trottoir... pour lui faire découvrir que **même sur un trajet que l'on connaît bien, il peut y avoir de l'imprévu.**
- ✦ En permanence, faites-lui observer l'environnement dans lequel il se déplace et les comportements des autres usagers (piétons, automobilistes, cyclistes...). Demandez-lui ce qu'il en pense et ce que ces usagers devraient faire pour ne pas se mettre en danger. Apprenez-lui à être critique par rapport à la circulation pour qu'il puisse déterminer les comportements les mieux adaptés dans chaque situation.
- ✦ **A partir du CP et au fur à mesure que l'enfant grandit, faites-lui prendre de l'autonomie.** Par exemple, laissez-le marcher à côté de vous sans vous donner la main. Puis laissez-le marcher seul devant vous ou accompagné d'un de ses camarades. Progressivement, faites-le participer à la prise de décision lors de la traversée de la chaussée, puis demandez-lui de vous faire traverser la rue... jusqu'à ce qu'il puisse faire tout le trajet en vous guidant. Mais attention, restez vigilant, votre enfant sait que vous êtes là et il pense donc qu'il ne peut rien lui arriver.

- ✦ Enfin un dernier conseil. **Pour imposer des règles à votre enfant, il est très important que vous respectiez ces mêmes règles car l'enfant apprend d'abord par imitation.**

« A partir de quel âge peut-on laisser un enfant aller seul à pied à l'école ? »

Avant 7 ans, il est hors de question de laisser un enfant seul dans la rue. Même s'il le veut, il n'a pas les capacités pour assurer seul sa sécurité : il perçoit mal les distances et les vitesses, il entend les sons mais a des difficultés à les reconnaître et à les localiser, sa petite taille le rend peu visible et réduit son panorama visuel...

A partir de 7/8 ans, l'enfant peut commencer à aller seul à l'école. Mais deux conditions doivent impérativement être remplies :

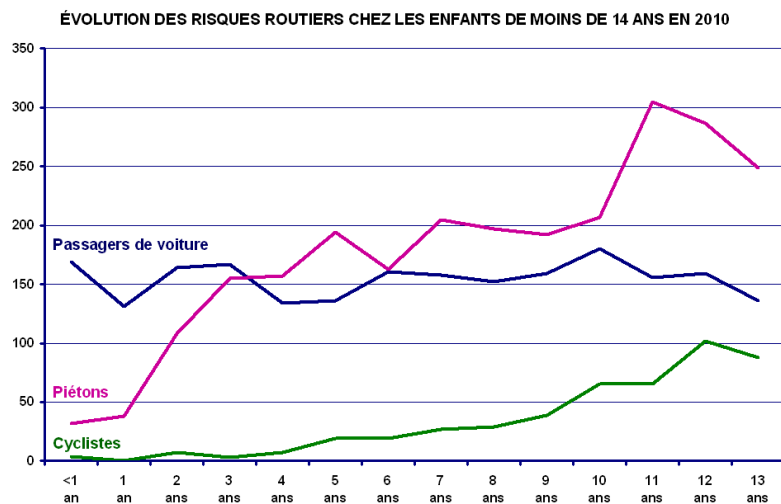
- ✦ **Le trajet doit être court et simple.** *Les traversées de chaussées doivent être peu nombreuses et ne doivent pas être trop complexes. Attention, le plus court n'est pas forcément le plus sûr !*
- ✦ **L'enfant doit avoir appris à maîtriser le trajet qu'il va effectuer seul.** *Il faut prendre le temps de lui faire découvrir les dangers de l'itinéraire et les comportements les plus sûrs dans chaque situation. Avant de le lâcher seul, il doit être capable de conduire l'adulte à l'école sans son aide et sans erreur.*

Reste qu'il ne faut pas laisser s'instaurer « d'habitudes ». A certains moments, l'enfant sera capable d'assurer seul sa sécurité, à d'autres non. Dans les moments **où l'enfant semble avoir des problèmes, où son comportement est plus « difficile », il est plus en danger dans la circulation.** Il va donc falloir à nouveau l'accompagner en trouvant un prétexte plausible pour cet accompagnement.

Attention à la surprotection des enfants piétons !

Au cours de l'année 2010, 5 567 enfants de moins de 14 ans ont été victimes d'accidents de la circulation routière*. Parmi eux, 111 ont été tués et 1 760 ont été hospitalisés*. Outre les séquelles psychiques que laissent presque toujours les accidents graves chez les enfants, beaucoup en garderont des handicaps physiques définitifs.

C'est en tant que piétons (45% des victimes - 22 tués et 2 467 blessés*) et passagers de voitures (39% des victimes - 70 tués et 2094 blessés*) que les enfants de moins de 14 ans sont le plus fréquemment accidentés.



Si le risque « passagers de voiture » reste quasiment constant depuis la petite enfance jusqu'à l'âge de 13 ans (environ 150 victimes annuelles par année d'âge), le risque « piétons » apparaît de façon significative lors de l'entrée des enfants à l'école maternelle. Cela dénote, à l'évidence, un défaut de surveillance de la part des adultes chargés d'accompagner les enfants dans la rue.

Ensuite, le risque « piéton » devient de plus en plus fort au fur et à mesure que les enfants grandissent. Jusqu'au milieu des années 1990, un

pic d'accidents piétons apparaissait chez les enfants de 7/8 ans. Cela correspondait à un âge (l'entrée au CP/ CE1) où les parents laissaient plus volontiers leurs enfants se déplacer seuls à pied, notamment pour aller à l'école.

Aujourd'hui ce pic a disparu non pas parce que les enfants sont mieux éduqués et donc plus aptes à se déplacer seuls à pied, mais essentiellement parce qu'ils sont surprotégés pendant toute leur scolarité primaire. Soit ils sont accompagnés à pied en toutes circonstances par un adulte**, soit ils sont transportés en voiture même pour de courts trajets. En aucun cas on ne leur offre la possibilité de faire l'apprentissage de leur autonomie piétonne.

Une surprotection qui se traduit dans les chiffres. Si la courbe du risque « piétons » se stabilise de l'âge de 7 ans jusqu'à la fin de l'école élémentaire, elle grimpe brutalement à 11 ans au moment de l'entrée au collège. A cet âge, l'accompagnement par un adulte n'est plus possible, soit parce que le collège est éloigné du domicile et exige d'emprunter les transports en commun, soit parce que les préadolescents revendiquent leur autonomie et ne veulent plus être accompagnés. Ils se retrouvent donc livrés à eux-mêmes dans des environnements nouveaux, souvent plus complexes que celui de leur école de quartier, sans avoir acquis les compétences pour se déplacer de manière sûre et autonome.

En définitive, la surprotection des enfants a simplement pour effet de repousser les prises de risque.

*Source ONISR 2010

** L'enquête réalisée par les associations Prévention Routière et Assureurs Préventions confirme cette tendance puisqu'elle révèle que 80% des enfants sont systématiquement accompagnés par un adulte pour aller à l'école et, que 2/3 des parents ne sont pas prêts à les laisser s'y rendre seuls avant la fin du primaire

L'éducation de l'enfant piéton : une priorité pour les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention

Depuis sa création, l'association Prévention Routière a fait de l'éducation routière une priorité. En partenariat avec Assureurs Prévention, elle conçoit et diffuse gratuitement une collection de supports pédagogiques à destination des enseignants du primaire au lycée : fiches, CD Rom, DVD, chaque outil est adapté à l'âge de l'enfant ciblé. Ce sont ainsi plus de 110 000 supports pédagogiques qui ont été diffusés auprès des enseignants au cours des sept dernières années.

Parmi les supports dédiés aux enfants de maternelle et primaire, trois sont consacrés au piéton. L'objectif est de préparer les enfants à devenir des piétons autonomes, capables de circuler à pied en sécurité.



*Mikou et sa maman vont au square
Cycle 1*



*Sur les Pas de Tom et Lila
Cycle 2*



*Etre Piéton
Cycle 3*

Mais les enseignants ne sont pas le seul public visé par les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention. Les parents ont également un rôle primordial à jouer dans l'éducation routière des plus jeunes. C'est pourquoi elles ont créé en 2006 le site priorite-vos-enfants.fr, sur lequel les parents pouvaient trouver des conseils pratiques pour éduquer leurs enfants à la route, mais aussi des avis d'experts, des jeux pour les petits... L'ensemble de ses contenus a aujourd'hui été réintégré sur les sites preventionroutiere.asso.fr (rubrique "Parents") et assureurs-prevention.fr.

Après les enseignants et les parents, les associations Prévention Routière et Assureurs Prévention ont décidé de s'adresser directement aux enfants en concevant "Rue Tom et Lila", un programme court diffusé sur Gulli, chaîne dédiée aux enfants. Cette série s'inscrit dans la continuité du support pédagogique "Sur les pas de Tom et Lila", puisqu'on y retrouve les deux personnages principaux, simplement relookés pour s'adapter aux spécificités de l'animation.

Afin de boucler la boucle, une fiche pédagogique a été conçue pour aider les enseignants à animer des séances d'éducation routière en classe à partir de "Rue Tom et Lila".

*D'autres kits pédagogiques sont disponibles pour les collèges et lycées sur simple demande auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière - coordonnées des comités départementaux sur www.preventionroutiere.asso.fr



L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 300 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année de séances d'éducation routière. Pour mener à bien ses actions en milieu scolaire, l'association Prévention Routière bénéficie du concours de nombreux moniteurs d'éducation routière et organise des stages pour les former (plus de plus de 300 moniteurs d'éducation routière formés en 2010).

35 000 conducteurs participent chaque année à des stages de sensibilisation organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors volontaires. Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par les campagnes de communication, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

100 000 adhérents et donateurs, dont 10 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr



Assureurs Prévention

L'assurance et la prévention sont étroitement liées. Depuis des décennies, les assureurs ont à cœur de mener à bien leur mission de prévention, qu'ils considèrent comme leur 'second métier'. C'est ainsi qu'en 1949 ils en sont venus à créer l'association Prévention Routière par exemple, dont ils sont aujourd'hui le principal partenaire. Mais la prévention et l'assurance, c'est aussi la santé, l'habitation, les accidents de la vie quotidienne, les catastrophes naturelles, etc...

Pour chaque Français, les risques sont nombreux et concernent chaque pan de leur activité quotidienne. L'approche proposée par les assureurs devait refléter cette dimension globale : Assureurs Prévention initie donc des actions « transversales ». L'association a pour vocation d'alerter l'ensemble des Français sur les dangers qui les guettent et de leur délivrer des messages et des informations pratiques simples.

L'association, présidée par Bernard Spitz, s'appuie sur un Comité d'Orientation Scientifique (COSAP), lieu d'échange et de dialogue avec la société civile, composé d'une dizaine de membres éminents, à la tête duquel se trouve Philippe-Gabriel Steg. Deux commissions viennent enrichir les prises de paroles d'Assureurs Prévention.

Ses actions s'articulent toutes autour de son site www.assureurs-prevention.fr. Vidéos, quiz, témoignages, dossiers sont disponibles pour s'informer, se former, ou combattre les idées reçues.

Pour en savoir plus : www.assureurs-prevention.fr